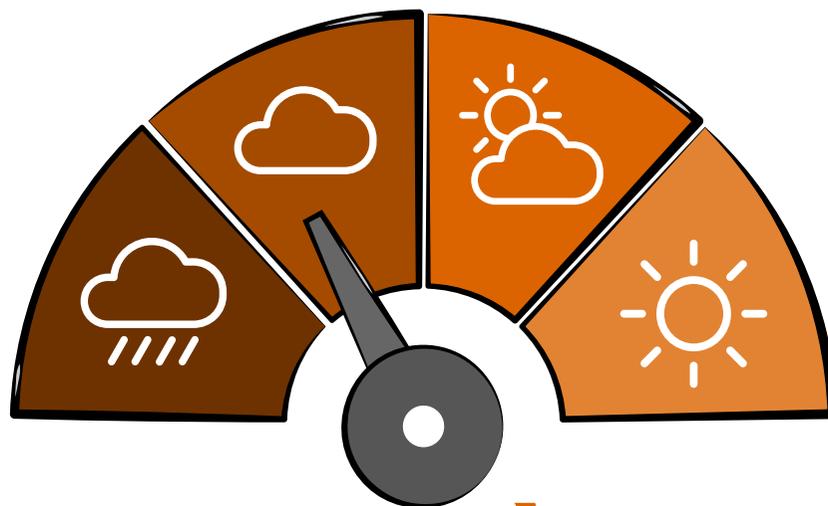


ENQUÊTE DE CONJONCTURE DES ENTREPRISES



BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE

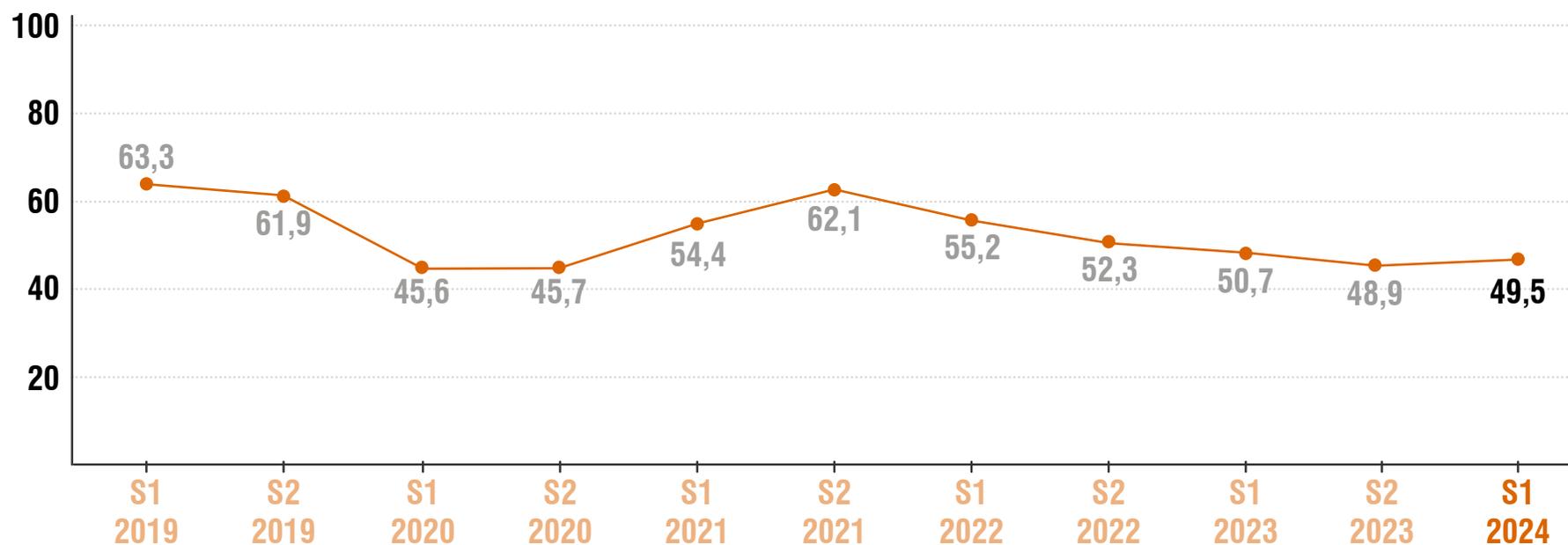
ÉDITION 1^{ER} SEMESTRE 2024

FOCUS THÉMATIQUE :
DÉFIS SOCIO-ÉCONOMIQUES

LA CONJONCTURE

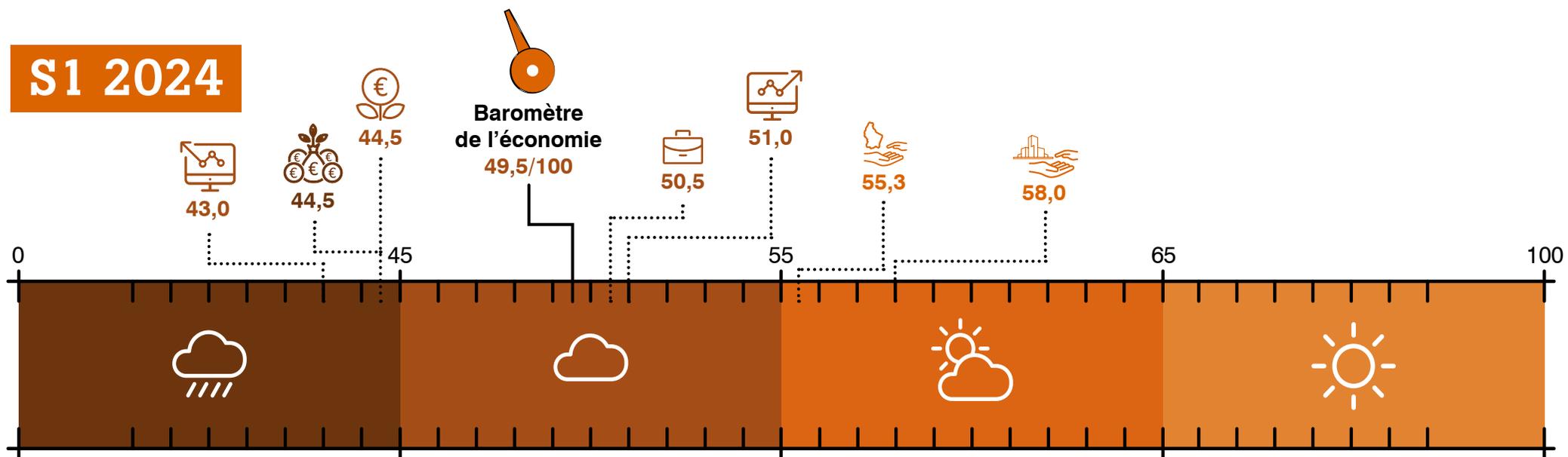
Après une baisse continue depuis 2022, le **score du Baromètre de l'Économie pour le premier semestre 2024 remonte légèrement à 49,5 points, en hausse de 0,6 point par rapport au semestre précédent**. Cette progression modeste est principalement le fait d'une légère amélioration des prévisions de rentabilité des entreprises, bien que 28% des sondés anticipent encore une détérioration. Toutefois, des indicateurs clés, tels que celui des investissements, continuent de se dégrader, ce qui sera néfaste pour la croissance future et la réussite des transitions écologique et digitale. De plus, l'activité du dernier semestre reste bien en deçà des attentes exprimées il y a six mois par les chefs d'entreprise. Une certaine reprise de l'activité est cependant attendue dans les 6 prochains mois. Le climat des affaires, toujours entaché par la crise du logement, les taux d'intérêts élevés et les incertitudes géopolitiques pesant sur la conjoncture européenne, **affecte certains secteurs plus que d'autres, avec une vision à court terme particulièrement pessimiste observée dans la construction, le commerce et l'HORECA**.

Évolution du score du Baromètre de l'Économie*

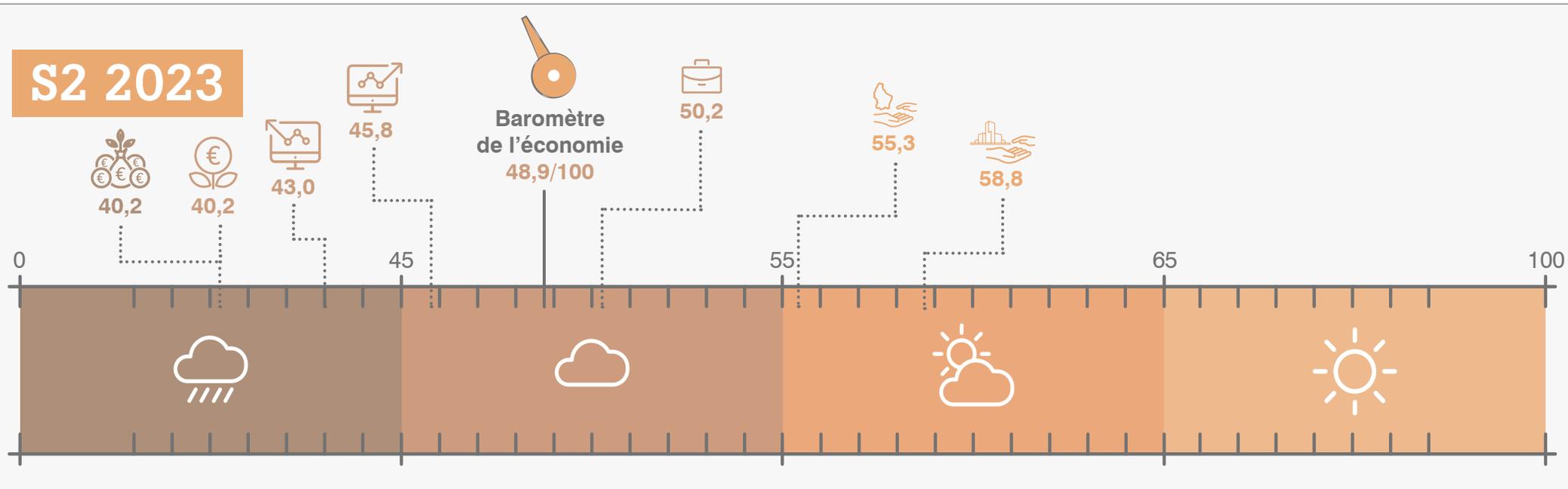


* Le score du Baromètre de l'Économie (sur 100) correspond à la moyenne des 7 indicateurs de conjoncture : confiance dans l'avenir (entreprise et économie), activité (six derniers mois et six prochains mois), emploi, rentabilité et investissements.

S1 2024



S2 2023



Activité des 6 derniers mois



Emploi



Rentabilité



Confiance dans l'avenir de l'entreprise



Activité des 6 prochains mois



Investissements

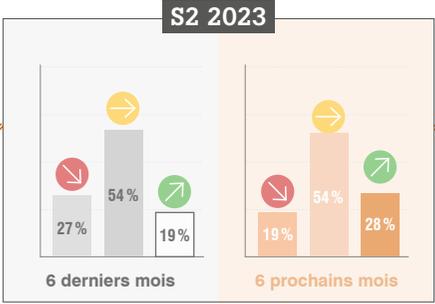


Confiance dans l'avenir de l'économie luxembourgeoise



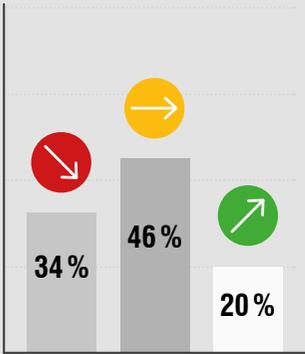
Baromètre de l'Économie

Activité

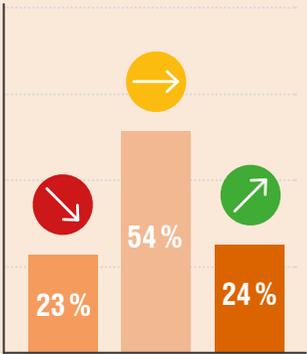


Différentiel entre les entreprises avec activité en hausse et celles avec activité en baisse

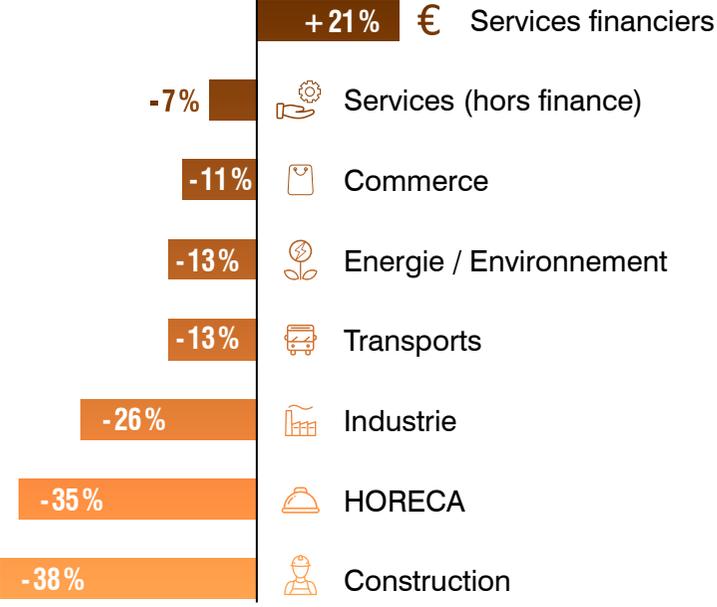
L'activité au cours des 6 derniers mois était :



L'activité pour les 6 prochains mois devrait être :



↘ En diminution
 → Stable
 ↗ En augmentation



Incertitudes politiques et économiques persistantes, taux d'intérêts élevés, risques géopolitiques, et une conjoncture européenne morose... Ces éléments continuent d'entraver l'évolution de l'activité des entreprises. **Alors qu'il y a 6 mois, 19% des dirigeants anticipaient une baisse de leur activité pour le semestre suivant, la réalité s'est avérée plus sombre, avec 34% ayant subi ce revers, soit 15 points de pourcentage de plus.** Les secteurs les plus touchés demeurent, sans surprise, ceux de la construction (49% ont subi une chute de leur activité), de l'HORECA (48%), de l'industrie (40%), du commerce (35%) et du transport (34%), tandis que seulement 12% des entreprises du secteur financier ont été affectées. Pour moins de la moitié des entreprises (46%), tout secteur confondu, l'activité est demeurée stable au cours du dernier semestre, et 20% ont même connu une amélioration.

Les prévisions semblent cependant légèrement moins pessimistes pour les 6 mois à venir, notamment pour l'industrie (19% des répondants anticipent une baisse de leur activité), l'HORECA (18%), et le transport (17%). Globalement, plus de la moitié des entreprises prévoient un climat des affaires stable (54%), voire en hausse pour 24% d'entre elles, bien que 23% craignent encore une baisse.

Sur les six derniers mois, les entreprises ayant subi une dégradation de leur activité ont été plus nombreuses que celles ayant connu une amélioration. Le différentiel global s'établit à -14%, marquant un recul de 6 points par rapport aux six mois précédents. **À l'exception notable du secteur financier**, qui non seulement résiste mais affiche une amélioration, passant d'un différentiel de +19% au 2nd semestre 2023 à +21% au 1er semestre 2024, **tous les secteurs se situent dans le rouge.**

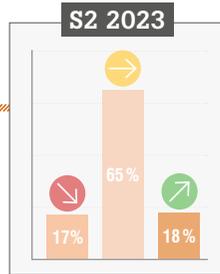
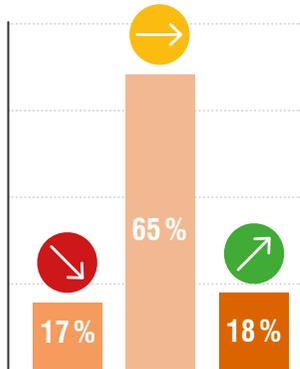
Les secteurs de la construction et de l'HORECA sont particulièrement touchés, avec une aggravation considérable du différentiel, passant respectivement de -24% à -38% et de -3% à -35%. Pour l'industrie, les services non financiers et le commerce, la situation reste difficile, mais stable, sans détérioration notable par rapport à la période précédente.

En revanche, **le secteur des transports montre des signes d'amélioration relative**, avec une réduction de moitié du différentiel négatif, passant de -26% à -13%. **Ces résultats mettent en évidence les signes de résilience dans certains secteurs, tout en soulignant les défis croissants auxquels la majorité d'entre eux doivent faire face.**

La somme des pourcentages peut être supérieure à 100% en raison d'arrondis.

Emploi

Effectifs pour les 6 prochains mois :

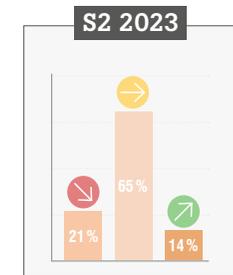
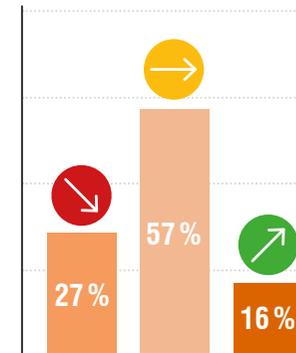


En dépit d'un contexte économique difficile, 65% des entreprises prévoient de maintenir leurs effectifs stables dans les six prochains mois, une constance observée depuis le 2nd semestre 2022. Cependant, 17% des entreprises envisagent de réduire leurs effectifs, tandis que 18% prévoient de les augmenter, montrant **une dynamique de création d'emploi actuellement timide au Luxembourg**.

Les perspectives d'emploi divergent sensiblement entre les secteurs. Ceux de l'industrie, de la construction et du commerce sont plus enclins à prévoir des baisses (29%, 27% et 22%) que des hausses (12%, 10% et 14%) d'effectifs. En revanche, les secteurs des services financiers et non financiers sont plus optimistes, avec respectivement 23% et 22% d'entreprises anticipant une augmentation de leurs effectifs, contre seulement 8% et 12% prévoyant une réduction.

Investissements

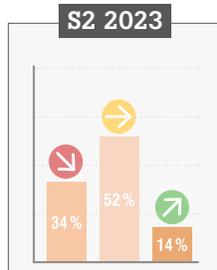
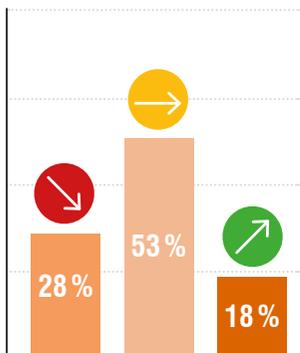
Pour les 6 prochains mois :



Le pourcentage d'entreprises prévoyant de maintenir leurs investissements dans les six prochains mois a diminué de 8 points, passant de 65% à 57% depuis le semestre précédent. En parallèle, **une proportion croissante se voit contrainte de réduire ses investissements à court terme** (27%, contre 21% il y a 6 mois). Les secteurs particulièrement concernés sont ceux de la construction (38% prévoient de les diminuer, contre seulement 7% de les augmenter), de l'HORECA (28% contre 12%) et du commerce (33% contre 21%). À l'inverse, dans les secteurs des services financiers et de l'industrie, davantage d'entreprises prévoient d'intensifier leurs investissements (21% et 23%, respectivement) que de les réduire (13% et 19%).

Rentabilité

Pour les 6 prochains mois :



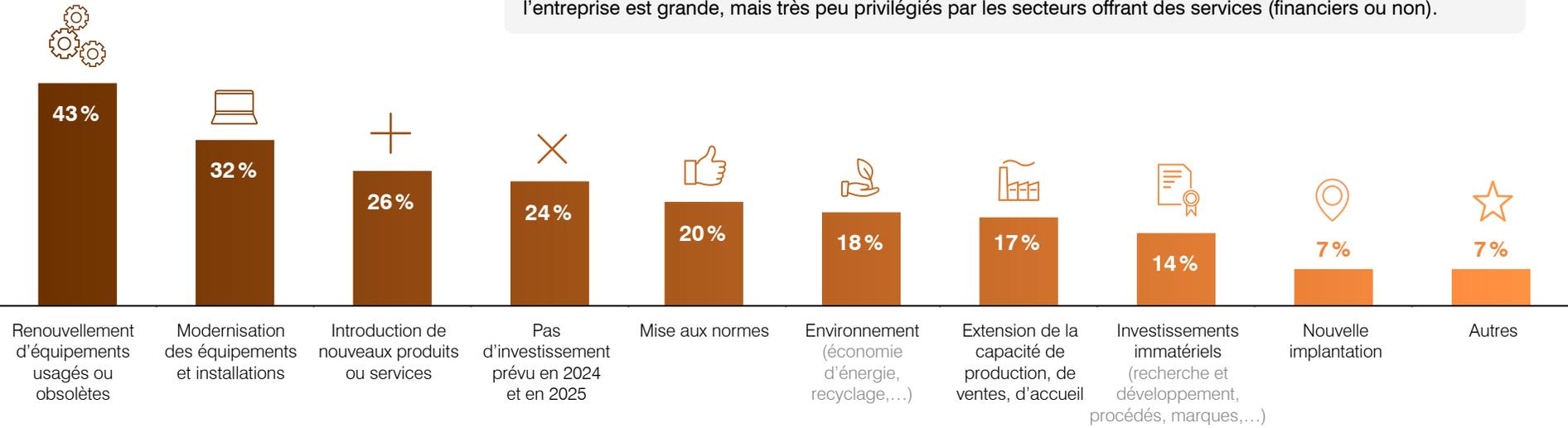
Les **prévisions de rentabilité pour les 6 mois à venir** indiquent une stabilité pour la moitié des entreprises. Malgré cela, une proportion encore importante (28%) – bien que moins élevée qu'au semestre précédent (34%) – **crain une baisse de rentabilité**. Ceci **touche particulièrement les secteurs de la construction (43%) et du commerce (33%)**, qui en parallèle ne comptent qu'une proportion relativement faible d'entreprises s'attendant à une meilleure rentabilité (9% et 19%) au prochain semestre. Le secteur financier se montre plus optimiste, avec 33% des entreprises envisageant une hausse de leur rentabilité, tandis que seulement 13% prévoient une dégradation.

↘ En diminution
 → Stable
 ↗ En augmentation

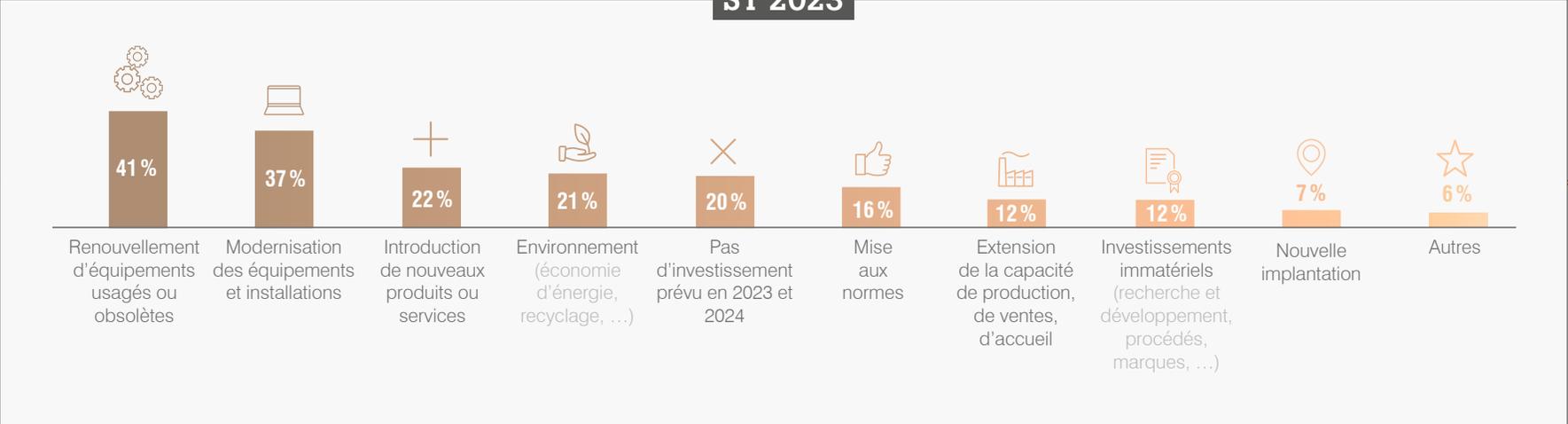
Type d'investissements

Quels types d'investissements pour les entreprises en 2024 et 2025 ?

Pour 2024 et 2025, les dirigeants d'entreprise continuent de privilégier les investissements visant à renouveler les équipements (43%), moderniser les équipements et installations (32%) et introduire de nouveaux produits et services (26%). L'importance accordée à ces investissements augmente avec la taille de l'entreprise. Néanmoins, **une proportion croissante d'entreprises prévoit de ne réaliser aucun investissement durant cette période** (24%, contre 20% l'année dernière), une tendance particulièrement marquée dans le secteur du transport (36%) et les plus petites entreprises. Quant aux investissements environnementaux, ils sont d'autant plus envisagés que l'entreprise est grande, mais très peu privilégiés par les secteurs offrant des services (financiers ou non).

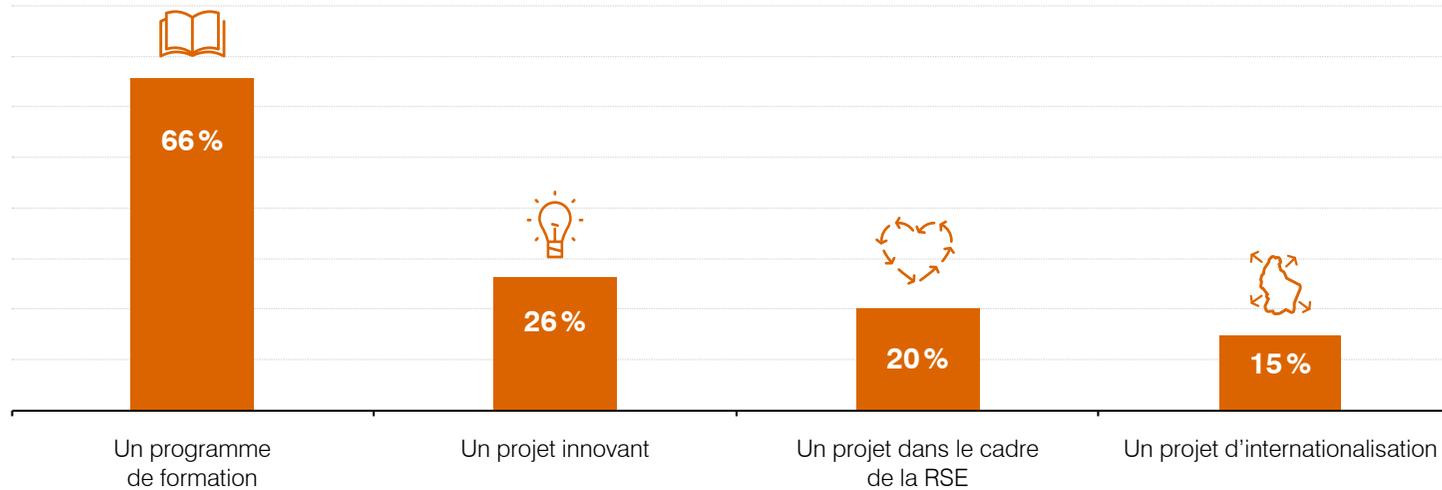
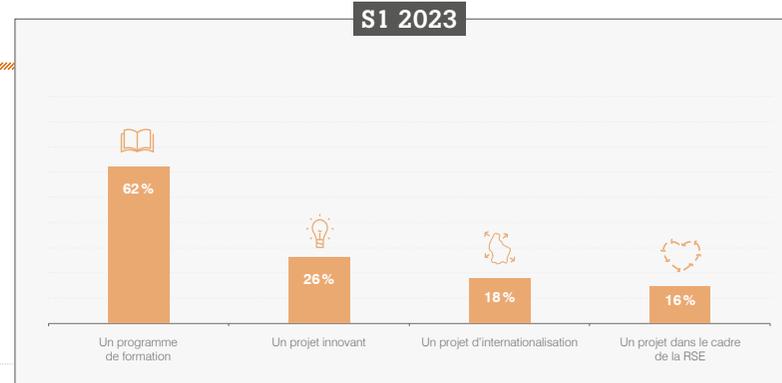


S1 2023



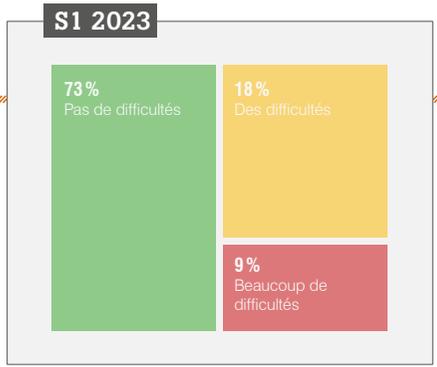
Projets

Au cours des 12 derniers mois, les entreprises ont lancé ou poursuivi

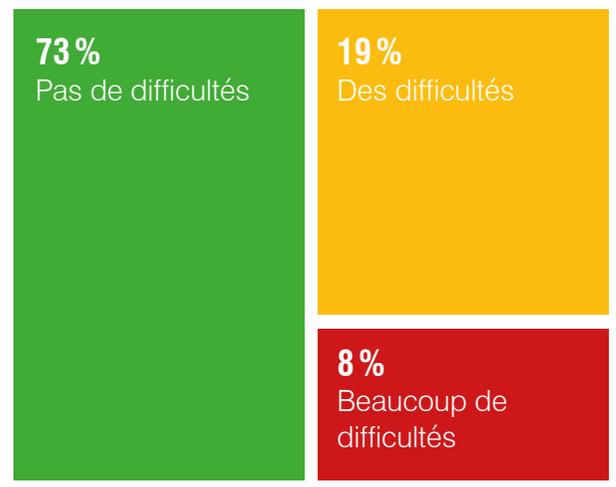


La formation continue d'être le projet phare des entreprises, avec une hausse de 4 points cette année, grâce à l'HORECA (46% ont formé leurs employés, contre 34% en 2023). La part des entreprises investissant dans l'innovation reste stable à 26%, mais le secteur financier innove davantage (45%, contre 33% en 2023), tandis que les projets d'innovation reculent dans l'industrie (26%, contre 33% en 2023 et 37% en 2022). **La RSE gagne en importance, surtout dans les grandes entreprises** et notamment dans les transports (24% contre 10% en 2023), les services financiers (41% contre 31%) et non financiers (21% contre 17%). L'intérêt pour ces projets croît avec la taille de l'entreprise.

Crédit



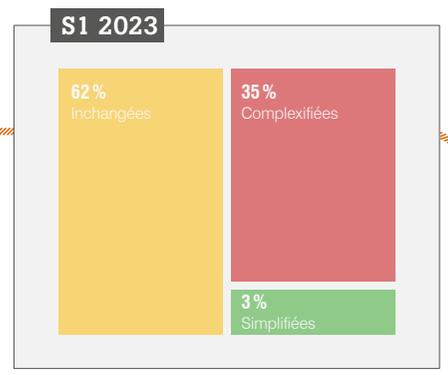
Difficultés d'accès au crédit au cours des 12 derniers mois



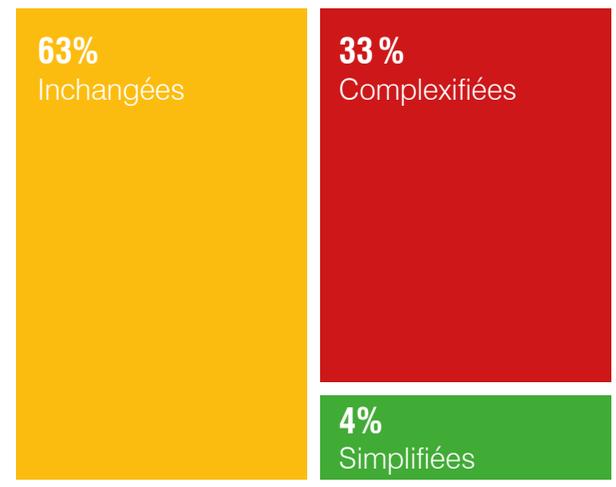
73% des dirigeants d'entreprises déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté d'accès au crédit au cours des 12 derniers mois. Un chiffre stable par rapport à l'année dernière, mais en baisse depuis la création du Baromètre en 2019. Cette tendance reflète l'impact des crises successives, l'inflation et la hausse des taux d'intérêts. En effet, **début 2019, ils étaient encore 89% à ne pas avoir rencontré de difficultés** durant l'année écoulée, et 78% début 2022.

Les secteurs les plus affectés par les difficultés d'accès au crédit sont l'HORECA (40% dont 16% ayant eu beaucoup de difficultés), l'énergie/environnement (39%), la construction (33%) et le commerce (30%). À l'exception des entreprises de 500 salariés et plus, **ces difficultés touchent désormais les entreprises de toutes tailles, marquant une différence par rapport aux années précédentes.**

Administration

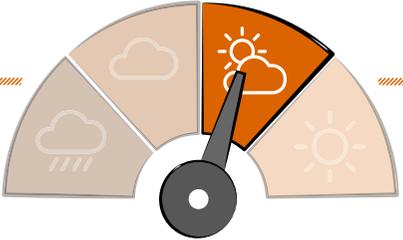


Évolution des procédures et formalités administratives des entreprises en 2024

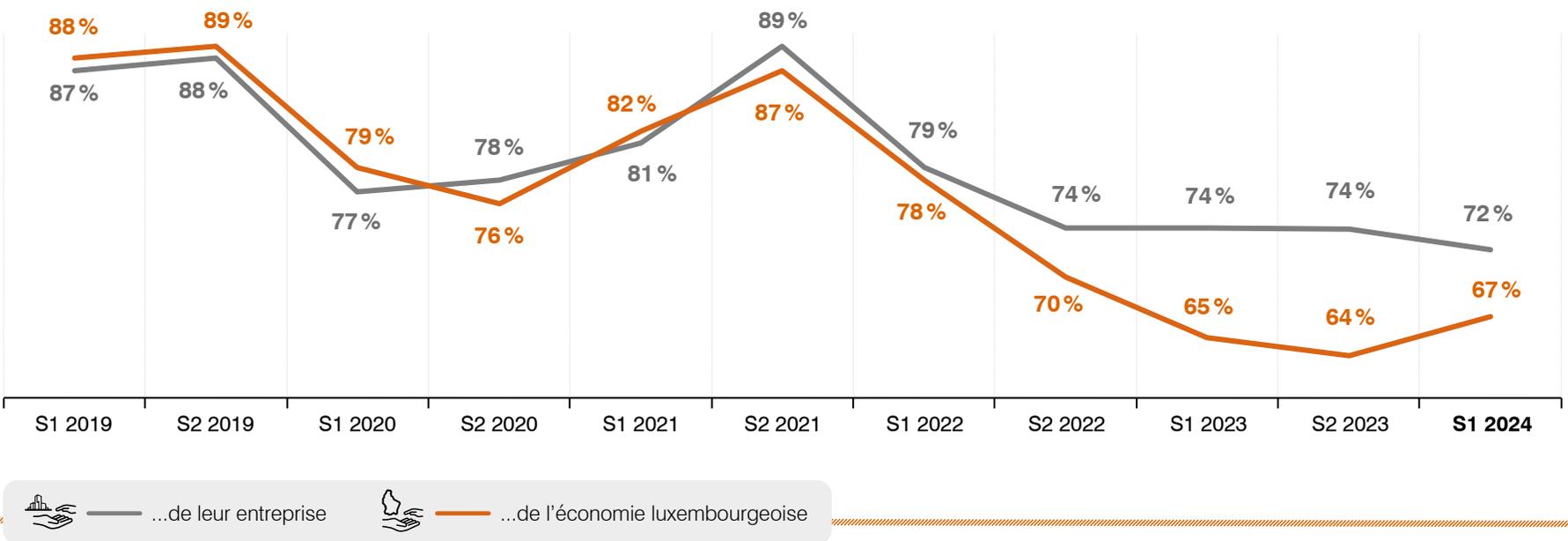


Les dirigeants d'entreprise ont le sentiment que **les procédures et les formalités administratives sont largement restées inchangées (63%) en 2024.** Un tiers des entreprises trouve même qu'elles se sont complexifiées. Ce constat est amplement partagé par les entreprises du secteur des services financiers (58%) et du secteur énergie/environnement (56%). 4% des entreprises (toutes de moins de 99 salariés) jugent toutefois qu'elles ont été simplifiées, en particulier celles du secteur du transport (13%).

Confiance



Évolution du % de chefs d'entreprise confiants ou très confiants dans l'avenir... (2-3 ans)



Sentiment de confiance dans les entreprises

La confiance à moyen terme (2-3 ans) des dirigeants d'entreprise dans leur propre entreprise a atteint son niveau le plus bas depuis la création du Baromètre en 2019, avec seulement 72%. Néanmoins, les entreprises restent généralement plus optimistes pour leur avenir propre que pour celui de l'économie luxembourgeoise, avec un écart de 5 points. Crise de l'immobilier et du logement, prix de l'énergie élevés, ... les secteurs de l'HORECA, de l'industrie et de la construction sont les moins confiants (52%, 70% et 70% respectivement), tandis que le transport (83%), suivis des services financiers (76%) et non financiers (77%), restent les plus optimistes. La confiance augmente avec la taille de l'entreprise, les entreprises de plus de 500 salariés étant particulièrement sereines quant à leur avenir.

6% Pas du tout confiant	22% Peu confiant
64% Confiant	8% Très confiant

Sentiment de confiance dans l'économie

Pour cette première enquête depuis le changement de Gouvernement, la confiance à moyen terme des chefs d'entreprises dans l'économie luxembourgeoise repart légèrement à la hausse (+3 points en 6 mois) après une baisse continue depuis début 2022, soit le début de la guerre en Ukraine. Le niveau de confiance, croissant avec la taille de l'entreprise, reste toutefois globalement faible avec seulement 67% des dirigeants étant confiants ou très confiants. Les secteurs les plus pessimistes sont la construction (56%) et l'HORECA (51%). Les plus optimistes sont ceux des transports (80%), des services financiers (77%) et non financiers (74%).

4% Pas du tout confiant	29% Peu confiant
64% Confiant	3% Très confiant

FOCUS THÉMATIQUE :

DÉFIS SOCIO-ÉCONOMIQUES

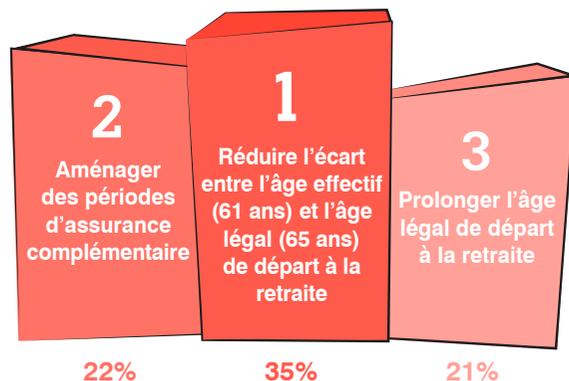
Le Luxembourg est confronté à des défis socio-économiques multidimensionnels, englobant non seulement une crise de l'immobilier et du logement préoccupante, mais également des questions d'absentéisme croissant, des préoccupations autour de la soutenabilité du système de pensions, et des enjeux liés aux élections européennes. Ces challenges ont des implications directes sur le climat économique et social du pays. La **crise du logement**, exacerbée par des taux d'intérêt élevés et un manque de logements, en particulier abordables, demeure un sujet brûlant. Les mesures d'urgence du Gouvernement pour 2024, suscitent cependant du scepticisme, 67% des entreprises doutant de leur efficacité à résoudre la crise à court terme. Parallèlement, le **phénomène d'absentéisme** s'intensifie depuis la crise sanitaire, impactant la productivité et l'efficacité des entreprises. 42% des chefs d'entreprise signalent une augmentation de l'absentéisme. Les préoccupations concernant le système de pensions sont également prégnantes, avec une nécessité de le réformer pour assurer sa viabilité à long terme. Les dirigeants d'entreprise appellent notamment à réduire l'écart entre l'âge légal de départ à la retraite (65 ans) et l'âge effectif moyen (61 ans), reflétant une prise de conscience de la non-soutenabilité du système, à terme. Sur le plan politique, les prochaines **élections européennes** soulèvent des questions sur les **priorités de l'Union européenne**. Les préoccupations se portent sur la réglementation, la réindustrialisation de l'Europe et la souveraineté énergétique, avec une forte demande pour une réduction des contraintes réglementaires, particulièrement dans le secteur financier.

Ces enjeux multiples mettent en évidence la complexité des problèmes auxquels le Luxembourg fait face, nécessitant des réponses coordonnées pour favoriser une croissance, une stabilité et une prospérité durables.

TOP 5 DES CAUSES DE LA CRISE DU LOGEMENT, SELON LES ENTREPRISES



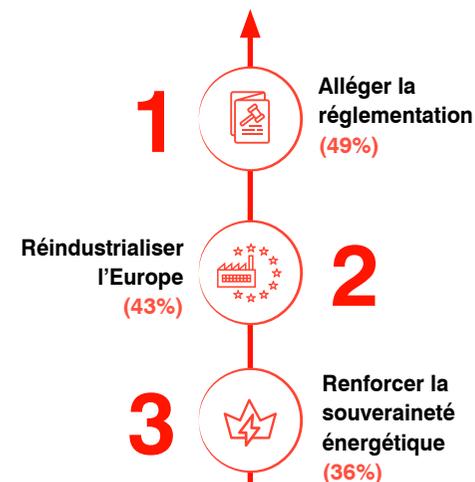
TOP 3 DES MESURES POUR GARANTIR LA SOUTENABILITÉ DU SYSTÈME DE PENSION



ABSENTÉISME

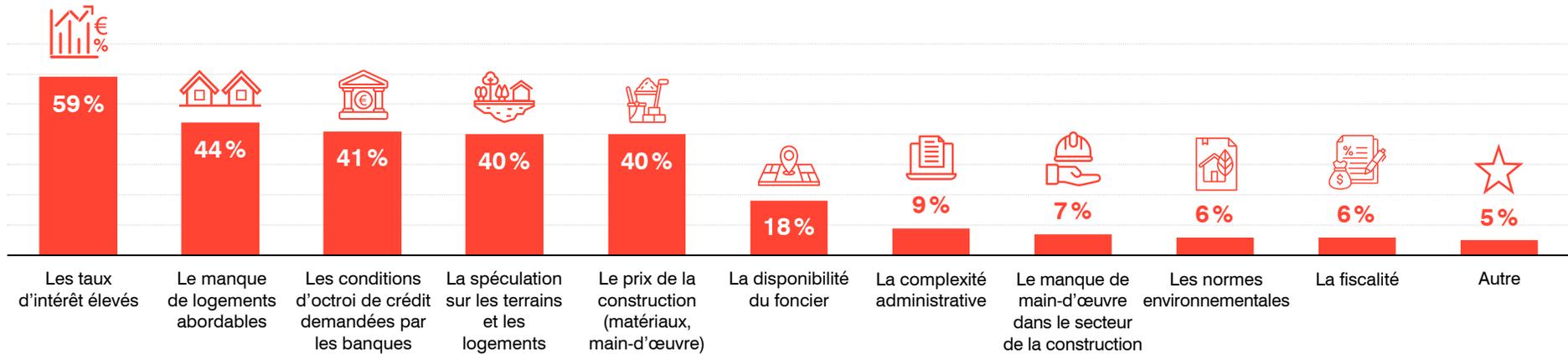


TOP 3 DES PRIORITÉS À 5 ANS DE L'UE SELON LES ENTREPRISES



Crise du logement

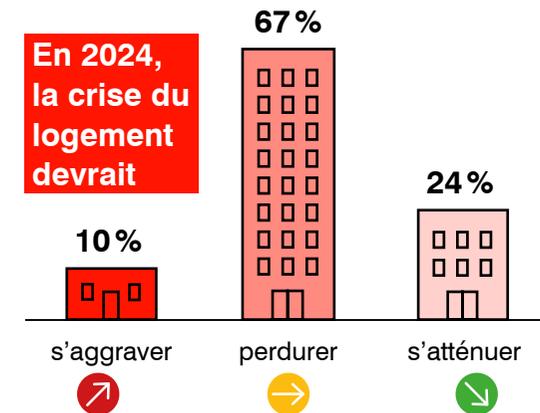
Selon les entreprises, les principales causes de la crise du logement sont



L'enquête met en lumière les principales causes de la crise du logement actuelle, telles que les perçoivent les chefs d'entreprise. La majorité des répondants (59%) identifie les taux d'intérêts élevés comme le principal déclencheur de cette crise. Cette proportion s'élève à 72% dans le secteur de la construction et 77% dans le secteur énergie/environnement, mais cet argument est moins prévalent dans les secteurs du transport et des services financiers (45%). La 2^{ème} cause la plus fréquemment citée est le **manque de logements abordables** mentionnée par 44% des chefs d'entreprise. Toutefois, elle n'est partagée que par 28% des chefs d'entreprise du secteur de la construction, suggérant **des perceptions variées des défis du marché du logement selon les secteurs**. En outre, 2 entreprises sur 5 soulignent « **les conditions d'octroi de crédit demandées par les banques** » comme une cause significative (avec des proportions plus élevées dans le secteur de la construction (55%) et de l'HORECA (50%), contre 34% des industriels et 35% des secteurs offrant des services), ainsi que « **la spéculation sur les terrains et les logements** » (surtout dans le secteur du transport (53%), bien plus que dans les secteurs de la construction (28%) et de l'HORECA (29%)), et « **le prix de la construction** », incluant les matériaux et la main-d'œuvre. D'autres facteurs comme la complexité administrative, le manque de main-d'œuvre, les normes environnementales et la fiscalité sont considérés comme moins déterminants, selon les chefs d'entreprise.

Selon vous, en 2024, quel impact aura le dernier paquet de mesures d'urgence sur le logement présenté par le Gouvernement ?

Le Gouvernement luxembourgeois a récemment adopté une série de mesures d'urgence, principalement fiscales, pour tenter de répondre à la crise du logement en 2024. Cependant, **67% des entreprises restent sceptiques quant à leur efficacité à court terme pour résoudre la crise**. Les dirigeants d'entreprise estiment ainsi que la crise du logement devrait perdurer, particulièrement ceux de l'industrie (76%) et du transport (74%). Parmi les plus pessimistes, les répondants des secteurs de l'HORECA (16%), de la construction (12%) et du commerce (11%) s'attendent même à ce qu'elle s'aggrave encore cette année.



La somme des pourcentages est supérieure à 100% en raison d'arrondis.

Crise du logement

76% des chefs d'entreprise sondés estiment que la crise du logement affecte négativement la compétitivité et l'attractivité du Luxembourg. Ce sentiment est particulièrement prononcé dans le secteur de la construction (82% des entreprises partagent cette opinion). Toutefois, seulement 60% des dirigeants du secteur du transport sont du même avis. Ces derniers sont même 24% à penser que la crise du logement n'impacte pas la compétitivité et l'attractivité du pays, contrairement à seulement 7% dans le secteur de la construction.

Globalement, 13% des répondants ne pensent pas que la crise du logement impacte la compétitivité ou l'attractivité du Grand-Duché, et 11% des entrepreneurs sont incertains quant à l'impact de la crise du logement sur la compétitivité ou l'attractivité du Luxembourg. Cette incertitude est plus marquée dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie (20%), ainsi que dans le secteur du transport (17%).

Cette diversité d'opinions souligne la complexité à déterminer l'impact économique réel de la crise du logement et la nécessité d'adopter des approches nuancées pour y faire face.

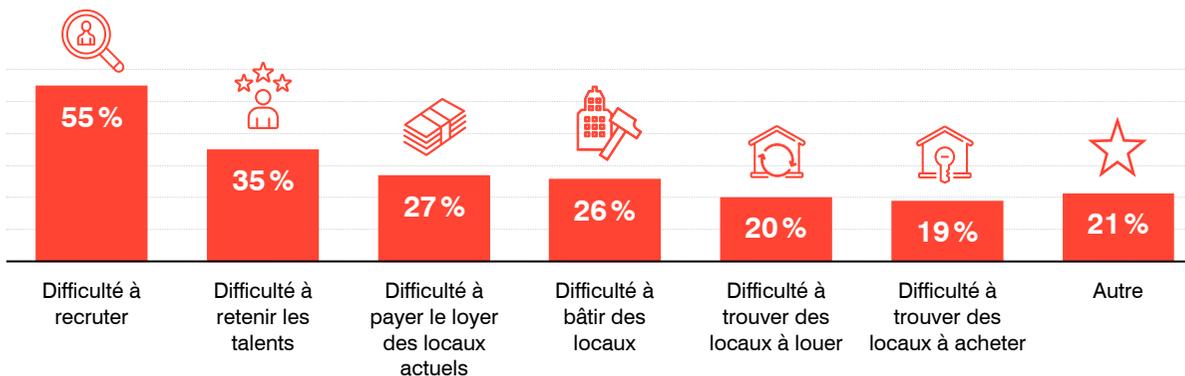


76 %
des entreprises estiment que la crise actuelle du logement a un impact négatif sur la compétitivité et l'attractivité du Luxembourg



63 %
des entreprises estiment que la crise actuelle du logement impacte leur activité

Impacts concrets de la crise du logement sur ces entreprises

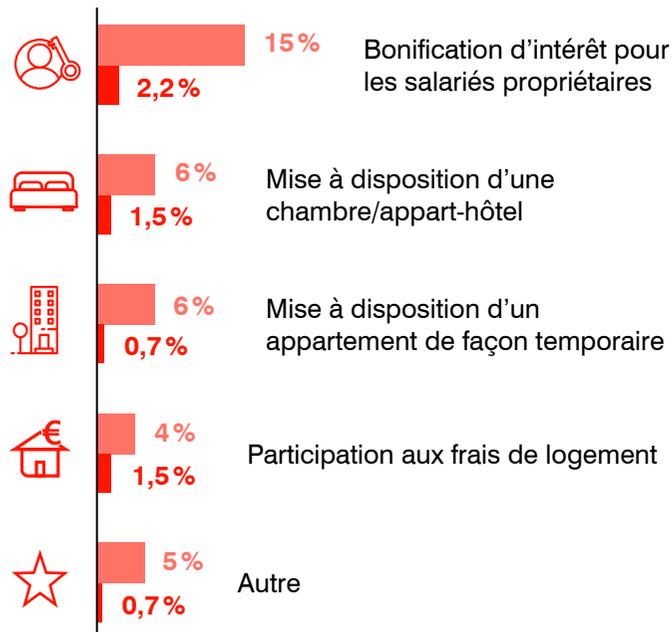


63% des chefs d'entreprise estiment que la crise du logement affecte leur activité, directement ou indirectement, avec des impacts jugés importants par la moitié d'entre eux et modérés par l'autre moitié. **Ce pourcentage s'élève à 85% dans le secteur de la construction, dont 56% estiment même l'impact important.** En revanche, 32% des sondés, dont une majorité dans le transport (56%), les services financiers (46%) et l'industrie (44%), ne ressentent aucun effet sur leur activité.

Parmi ceux observant un impact, 55% éprouvent des difficultés à recruter, surtout dans les grandes entreprises, et notamment dans l'HORECA (81%) et l'industrie (65%), mais seulement pour 39% dans le secteur du transport. En outre, **35% des entreprises ont du mal à retenir leurs talents** en raison de la crise du logement, un défi qui croît avec la taille de l'entreprise, et **prédominant dans les secteurs de l'industrie (51%), de l'HORECA (51%) et des services financiers (47%)**. Un autre impact important est la difficulté à payer le loyer des locaux occupés, en forte hausse, pour 27% des sondés, dont 50% du secteur de l'HORECA. De plus, la difficulté à construire des locaux en raison de la crise est citée par 44% des dirigeants du secteur de la construction, 42% du secteur du transport et 35% des industriels. Enfin, 33% du secteur du transport, et 26% des secteurs de l'industrie et du commerce rencontrent des difficultés à trouver des locaux à acheter.

Crise du logement

Avantages en matière de logements proposés par les entreprises dans leurs packages salariaux



73% des entreprises ne proposent pas d'avantage en matière de logement dans leur package salarial. Ce taux s'élève même à 83% des entreprises de la construction, du commerce et du transport. La quasi-totalité des dirigeants d'entreprise n'ont par ailleurs pas l'intention d'en offrir dans un futur proche.

Toutefois, parmi les 27% d'entreprises qui proposent des avantages en matière de logement, 15% offrent **une bonification d'intérêt pour les salariés propriétaires**. Cet avantage est particulièrement répandu dans les secteurs des services financiers (41%) et des services hors finance (20%), tandis qu'il est peu courant dans les secteurs du commerce (3%), de l'industrie (8%) et de l'HORECA (9%).

En outre, 6% des entreprises fournissent des **logements temporaires**, tels que des appartements ou des chambres, y compris des appart-hôtels. Cette pratique est particulièrement répandue dans le secteur de l'HORECA (25%). Le secteur industriel n'est pas en reste, avec 14% des entreprises offrant temporairement des appartements à certains de leurs salariés, bien que seulement 5% fournissent des chambres d'hôtel.

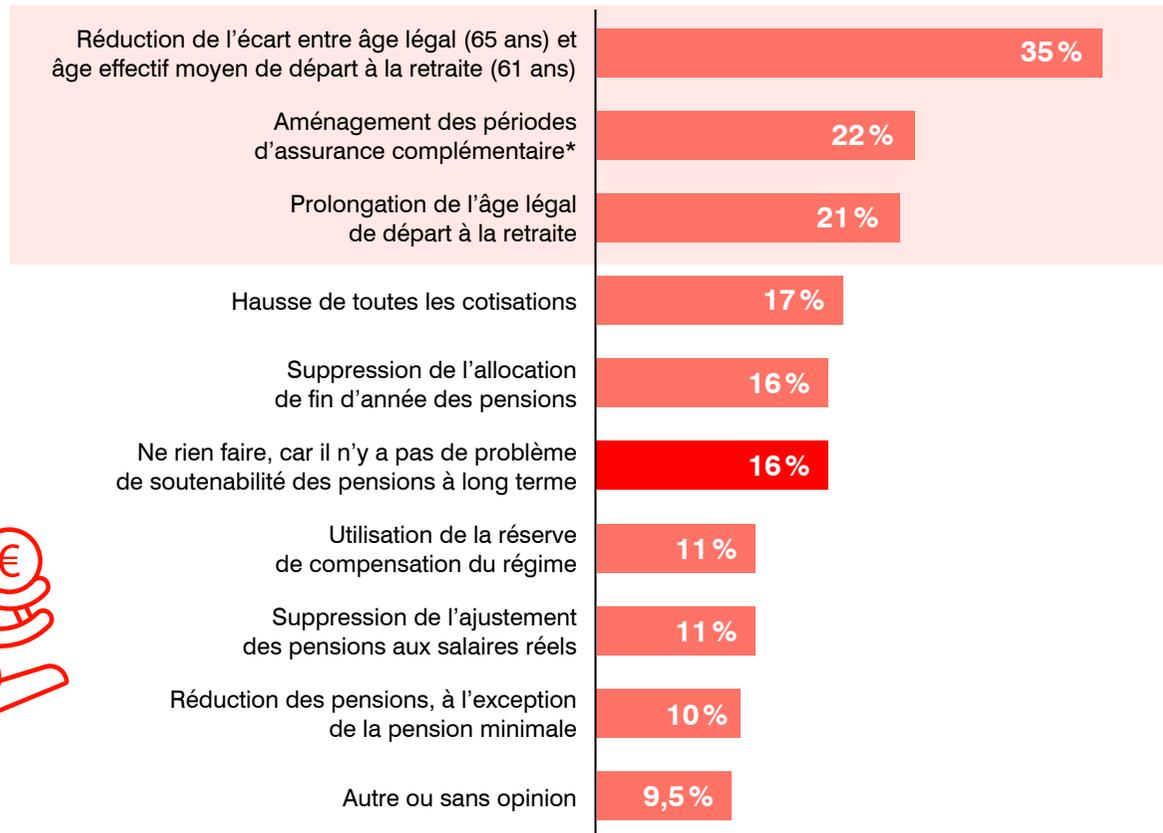
Concernant la **participation aux frais de logement**, seulement 4% des entreprises déclarent proposer cet avantage. Cette proportion atteint 10% dans le secteur de l'industrie.

De manière générale, **plus l'entreprise est grande, plus elle a tendance à offrir des avantages en matière de logement à ses salariés.**



Système de pension

Selon vous, quelles mesures devraient être mises en œuvre prioritairement pour garantir l'équilibre du système de pension à long terme ?



*c'est-à-dire des périodes qui sont prises en compte pour déterminer la durée de la carrière d'assurance, mais pour lesquelles aucune cotisation n'a été versée

Alors que notre système de pension montre désormais d'incontestables signes d'insoutenabilité, nous avons interrogé les entreprises sur les mesures qui devraient être mises en œuvre prioritairement pour garantir l'équilibre du système à long terme.

Une réponse se détache largement, puisqu'elle a été donnée par 35% des chefs d'entreprises interrogés : « Réduction de l'écart entre âge légal (65 ans) et âge effectif moyen de départ à la retraite (61 ans) ». Ainsi, **les chefs d'entreprise**, et particulièrement ceux du secteur financier (49% d'entre eux ont donné cette réponse) **sont nombreux à considérer que le départ en retraite réel devrait être plus tardif**.

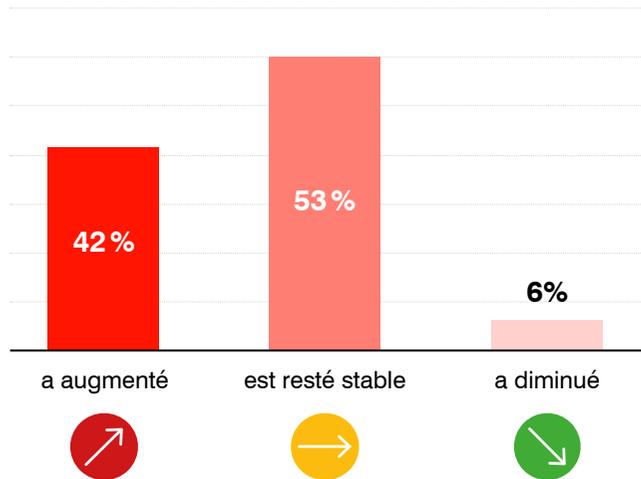
La réponse arrivée en 2^{ème} position, « Aménagement des périodes d'assurance complémentaire » arrive loin derrière, puisque celle-ci n'a été citée que par 22% des sondés.

En troisième position, 21% des entreprises ont cité parmi les solutions souhaitables la « **Prolongation de l'âge légal de départ à la retraite** », **actuellement à 65 ans**. À noter toutefois que cette proposition suscite **très peu d'adhésion dans certains secteurs exposés à la pénibilité du travail**, notamment la construction (14%) ou l'HORECA (15%).

Parmi les autres options proposées, aucune ne dépasse la barre des 20%. On observe d'ailleurs que les réponses formulées sous « autres » par les chefs d'entreprise sont très diversifiées, preuve qu'il **s'agit là d'un sujet particulièrement sensible**, et que le **Gouvernement devra certainement actionner plusieurs leviers différents pour trouver le meilleur compromis**.

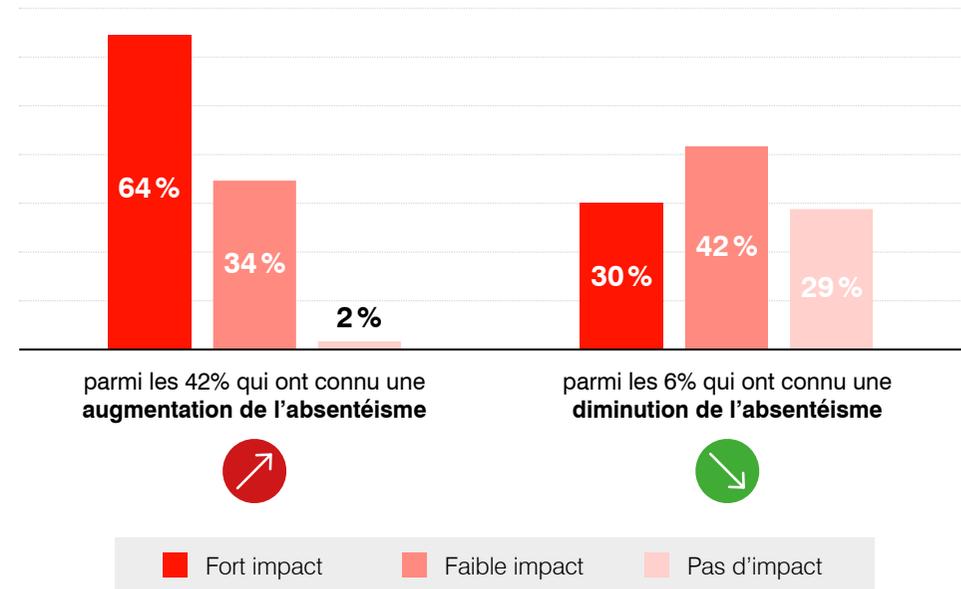
Absentéisme

Depuis la crise sanitaire, l'absentéisme au sein des entreprises...



Plus d'1 entreprise sur 2 déclare ne pas avoir constaté d'évolution de leur taux d'absentéisme depuis le début de la crise sanitaire. Cependant, 42% des chefs d'entreprise rapportent une augmentation. Cette tendance est observée dans tous les secteurs, quoique de manière moins prononcée dans le secteur des services financiers (20%). **L'augmentation de l'absentéisme semble aussi être proportionnelle à la taille de l'entreprise.** À l'inverse, seulement 6% des entreprises ont vu leur taux d'absentéisme diminuer au cours des 4 dernières années.

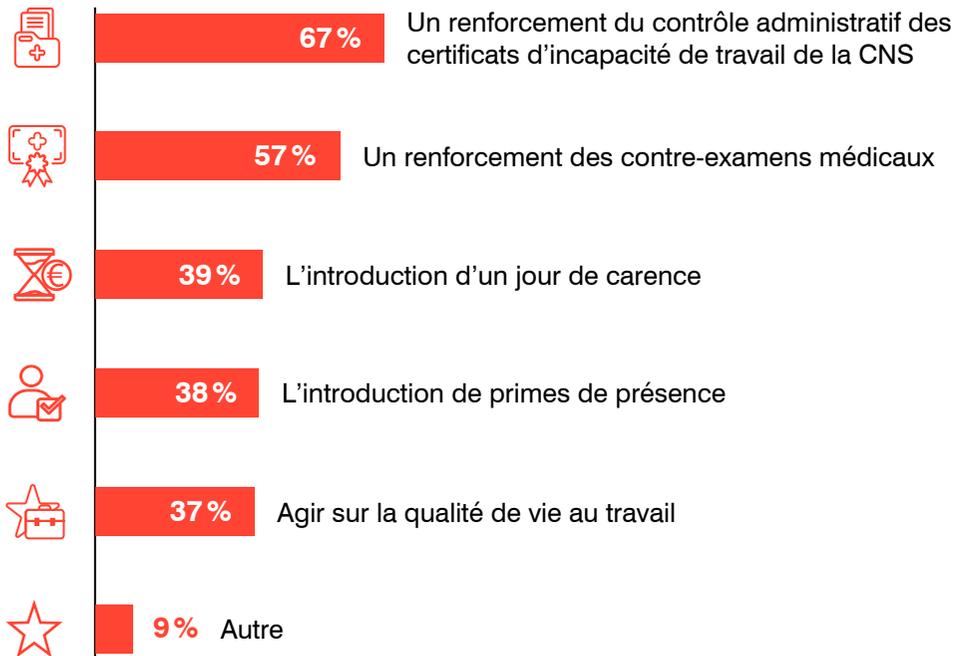
Impact de l'absentéisme sur l'activité des entreprises, selon qu'il a augmenté ou diminué



Parmi les 42% d'entreprises ayant enregistré une hausse de leur taux d'absentéisme ces dernières années, la quasi-totalité rapporte un impact significatif sur leur activité, dont 64% un impact fort. Cet impact majeur est particulièrement souligné dans les secteurs de l'HORECA, de l'industrie et du commerce, où respectivement 75%, 73% et 75% des entreprises expriment cette préoccupation. De même, 67% des entreprises de services non financiers signalent un fort impact. En revanche, dans le secteur financier, 73% des entreprises perçoivent l'augmentation de l'absentéisme comme n'ayant eu qu'un faible impact. Inversement, **la réduction de l'absentéisme n'a affecté (positivement) l'activité que de 70% des entreprises concernées, parmi lesquelles 42% ont observé seulement un faible impact.**

Absentéisme

Selon vous, quelles mesures pourraient être mises en place pour lutter contre l'absentéisme abusif ?



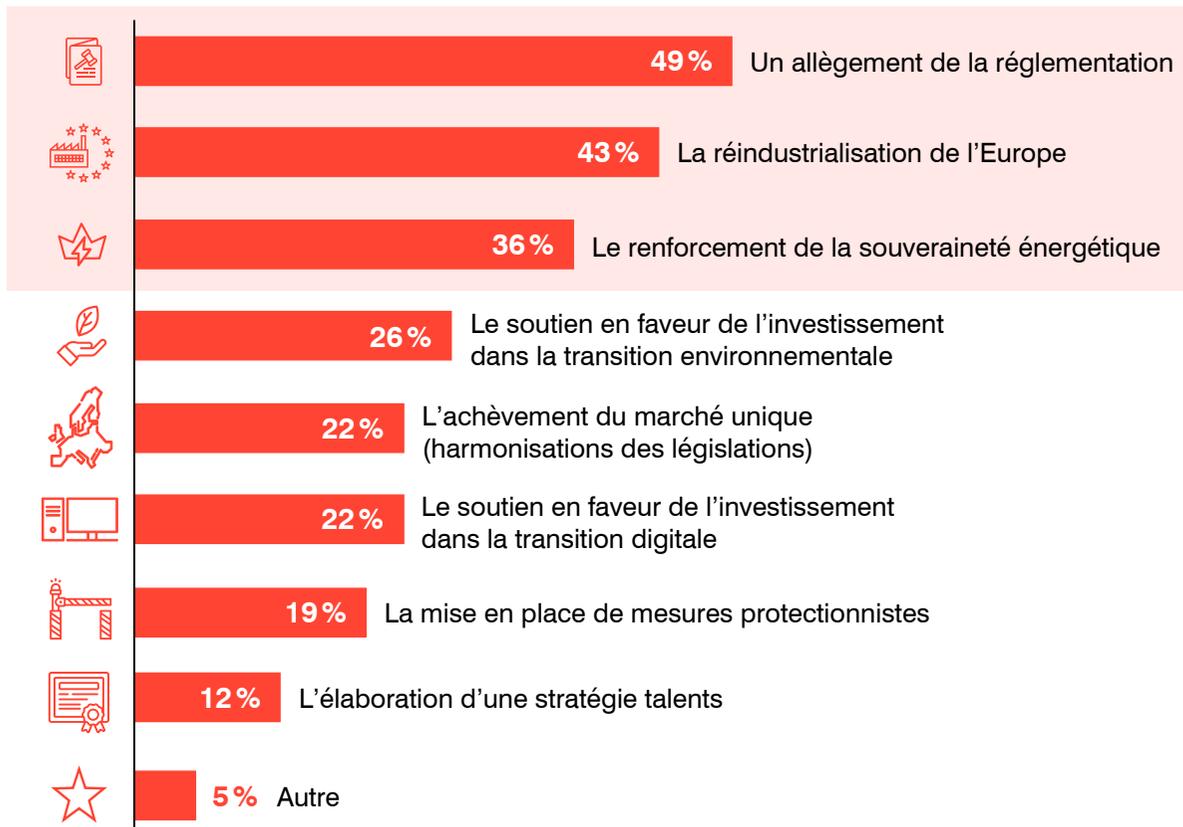
Pour lutter contre l'absentéisme abusif, diverses mesures sont à disposition des entreprises, que celles-ci les appliquent déjà ou non. Nous les avons donc interrogées sur les moyens qu'elles jugeaient être les plus efficaces pour y faire face.

Selon notre enquête, **67% des chefs d'entreprise considèrent que le renforcement du contrôle administratif des certificats d'incapacité de travail par la CNS est efficace**. Ces contrôles se limitent à la vérification de la présence du salarié à son domicile. De plus, **57% des répondants estiment qu'un renforcement des contre-examens médicaux serait également bénéfique**. Une telle mesure peut être demandée par l'employeur, à sa charge, en cas de doute sur la véracité d'un certificat médical. Ces mesures sont particulièrement demandées par le secteur de l'HORECA, où respectivement 81% et 71% des sondés les jugent utiles. En revanche, ces dispositifs sont moins plébiscités par le secteur financier, où seulement 35% et 32% les soutiennent. Ce secteur préfère **agir sur la qualité de vie au travail, une approche soutenue par 43% des entreprises financières**.

L'introduction de primes de présence est considérée comme efficace par 55% des entreprises du secteur de la construction et 49% des secteurs de l'industrie et de l'HORECA. Toutefois, cette mesure est moins populaire dans le secteur financier, où seulement 19% la jugent efficace.

Élections européennes

Selon les entreprises, les priorités de l'Union européenne durant les 5 prochaines années devront être



En pleine campagne pour les élections européennes, nous avons interrogé les chefs d'entreprise luxembourgeois sur ce que devraient être, à leurs yeux, les priorités de l'Union européenne pour les 5 prochaines années.

49% des participants ont cité « Un allègement de la réglementation » parmi les 3 réponses possibles. C'est de loin la réponse la plus donnée. Cet **appel à une pause dans l'inflation réglementaire européenne émane plus particulièrement du secteur financier** (74% des acteurs de ce secteur ont donné cette réponse) et du secteur de l'environnement (71%).

Deuxième réponse la plus avancée : « La réindustrialisation de l'Europe », choisie par 43% des répondants. Cette priorité est évidemment soutenue en premier lieu par les acteurs de l'industrie (54%), mais aussi par ceux du commerce (56%). Seules les entreprises du secteur financier semblent moins convaincues de la nécessité de mettre la priorité sur la réindustrialisation de l'Europe (26%).

En troisième position, « Le renforcement de la souveraineté énergétique » a été cité comme priorité par 36% des répondants. À noter que 53% des chefs d'entreprises de 50 à 99 salariés, tous secteurs confondus, ont donné cette réponse. Une preuve, s'il en fallait encore, que **les PME ont été particulièrement affectées par la crise énergétique**.

Arrivent ensuite « Le soutien en faveur de l'investissement dans la transition environnementale » (26%), « Le soutien en faveur de l'investissement dans la transition digitale » (22%), « L'achèvement du marché unique » (22%) et « La mise en place de mesures protectionnistes » (19%).

Cette 11^{ème} édition du Baromètre de l'Économie repose sur les résultats obtenus auprès de 711 entreprises de 6 salariés et plus, représentatives de l'économie luxembourgeoise. L'enquête a été menée sur la période allant du 8 au 29 avril 2024 par l'institut ILRES sous la direction de la Chambre de Commerce. Le résultat du Baromètre de l'Économie (sur 100) correspond à la moyenne des sept indicateurs de conjoncture : confiance dans l'avenir (entreprise et économie), activité (six derniers mois et six prochains mois), emploi, rentabilité et investissement. L'enquête du Baromètre de l'Économie se déroule selon une périodicité semestrielle, au printemps et à l'automne.

Chambre de Commerce

7 rue Alcide de Gasperi

L-1615 Luxembourg

Tél : (+352) 42 39 39-1

E-mail : eco@cc.lu

www.cc.lu

Suivez-nous sur



[@ccluxembourg](https://www.instagram.com/ccluxembourg)